

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

| | | | |
|---|---|---------------------------------------|--|
| Nom de l'exploitant Service de Garde L'Envolée Inc. | | Date d'inspection Le 20 mai 2026 | |
| Nom de l'établissement Garderie Les Hiboux | | Numéro de permis 2016075 | |
| Adresse A 160 Eco Terra Drive Fredericton NB E3A 9M1 | | Numéro de téléphone (506) 453-7700 | |
| Type de permis Garderie éducative à temps partiel | Nombre maximal d'enfants 60 | Âges des enfants ÂGE SCOLAIRE | |
| Personnel SGE Mélika Belliveau | Titre du poste Mentor en assurance de la qualité | | |

| Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives | Règlement | Date limite pour être conforme | Date d'attestation de la conformité |
|--|-----------|--------------------------------|-------------------------------------|
| 32(1) L'exploitant d'un établissement agréé fournit du matériel et de l'équipement dans l'aire de jeu intérieure, lesquels sont : a) variés et en quantité suffisante pour le nombre d'enfants qui y sont bénéficiaires de services et leur âge. Commentaires: L'espace dédié à l'expression musicale est vide. | 32(1)(a) | 20 avr. 2026 | |
| 38(1) Les enfants d'âge préscolaire et scolaire bénéficiaires de services dans un établissement agréé y ont accès à des toilettes pourvues : a) s'agissant d'un établissement regroupant un maximum de neuf enfants, d'une toilette et d'un lavabo; b) s'agissant d'un établissement regroupant de dix à vingt-quatre enfants, de deux toilettes et de deux lavabos; c) s'agissant d'un établissement regroupant de vingt-cinq à quarante-neuf enfants, de trois toilettes et de trois lavabos; d) s'agissant d'un établissement regroupant de cinquante enfants ou plus, de quatre toilettes et de quatre lavabos. Commentaires: L'un des lavabos de la salle de sciences ne fonctionne pas. | 38(1) | 12 mai 2026 | |

Commentaires généraux

La mentor est arrivé dans l'établissement à midi. Les enfants étaient encore à l'école. Le mentor a vérifié les lavabos dans la salle de classe de science et les zones dédiés à l'expression musicale. Aucun changement n'a été observé depuis la dernière inspection de suivi. Les administrateurs ont informé la mentor qu'ils avaient contacté des entreprises pour faire réparer les lavabos et qu'ils étaient actuellement sur une liste d'attente pour ces services.

La mentor a discuté avec les administrateurs du matériel destiné aux espaces d'expression musicale. Des suggestions ont été formulées, telles que l'ajout d'une radio, d'instruments de percussion artisanaux, de tambours et de livres sur la lecture des notes de musique.

Pour plus d'exemples, veuillez consulter l'annexe 24 du manuel de l'exploitant.

Voici quelques exemples:

Commentaires généraux

Lecteur de musique avec écouteurs, karaoké, microphones, radio, instruments de musique, p. ex. : tambours, cymbales, xylophone, triangles, tambourins, castagnettes, cloches, maracas, auto harpe, ukulélés.

original signé par
Mélika Belliveau

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 20 mai 2026

Date

original signé par
Vicky Fraser

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 20 mai 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"